



MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ,  
*en charge de la prévention  
et de la protection sociale généralisée*

N° 1168 / MSP

*Le Ministre*

Papeete, le 16 MAI 2024

Affaire suivie par :  
*ycean-jer*



à

**Monsieur le Président de l'Assemblée de Polynésie française**

**Objet :** Précision des actions à venir pour régler le problème de santé publique à Bora Bora

**Réf. :** Question orale de Mme Rachelle FLORES Présidente de la commission de la santé et de la solidarité à l'APF du groupe Tavini Huiraatiraa réceptionné au ministère de la santé le 14 mai 2024

La ora na Madame la Président de la commission de la santé et de la solidarité de l'assemblée de la Polynésie française,

Je vous remercie pour votre question qui exprime les préoccupations de la population de Bora Bora. La récente démission de deux médecins sur les trois présents au centre médical local a exacerbé la situation sanitaire sur l'île, où vivent environ 10 760 personnes. La limitation des médecins disponibles soulève de sérieuses inquiétudes quant à l'accès aux soins de santé primaires.

Au regard de l'urgence de la situation, le ministère de la santé, la direction de la santé, l'agence de régulation sanitaire et sociale, ainsi que la caisse de prévoyance sociale se sont mobilisés pour mettre en place un plan d'urgence de continuité des soins afin de garantir à la population de Bora Bora un accès à la filière d'urgence et aux soins médicaux courants. Ce dispositif d'urgence est appliqué depuis le 15 mai 2024 et comprend :

- Du 15 au 20 mai 2024 : une organisation dégradée au centre médical, concentrée sur la gestion des urgences vitales par un médecin urgentiste et l'équipe paramédicale en place, en collaboration avec le SAMU centre 15.

- À partir du 21 mai 2024 : renforcement du dispositif par l'intervention d'un médecin urgentiste externe.

- Facilitation de l'accès à la médecine libérale par l'application du tiers payant pour les consultations chez les 5 médecins libéraux de Bora Bora (5% pour la LM soit 190 F XPF et 30% pour les maladies soit 1.140 F XPF).

À court terme, la direction de la santé lancera un appel d'offres pour établir une organisation médicale durable à Bora Bora.

En ce qui concerne le logement, un enjeu majeur pour attirer et retenir des professionnels de santé, nous avons inclus dans le budget 2024 une autorisation de programme pour construire deux logements de fonction.

Enfin, le projet d'un hôpital rural à Bora Bora est une vision à long terme visant à transformer l'offre de soins de l'île, similaire à celle de l'hôpital de Afareaitu, incluant un service d'accueil et d'orientation d'urgence, des lits d'hospitalisation et le développement de consultations spécialisées.

Nous sommes déterminés à maintenir le dialogue et la collaboration avec l'Assemblée de la Polynésie française pour garantir la meilleure prise en charge de la santé des habitants de Bora Bora.

Nous restons ouverts au dialogue et à la collaboration avec l'Assemblée de la Polynésie française pour assurer la meilleure prise en charge possible de la santé de nos concitoyens.

Mauruuru roa pour votre compréhension.

  
Cédric MERCADAL

